

J'ai songé alors à ces deux moines Joannès et Armentarius de l'abbaye d'Agaune (Saint-Maurice), les inspirateurs de cet écrit, et j'ai espéré un instant en retrouver une copie dans cette abbaye.

Je me suis rendu à Saint-Maurice (en Valais), l'*Agaune* des Celtes, le *Tarnate* des Romains. Ce vieux sanctuaire, si intéressant à visiter, contient encore les restes du chef de la légion Thébaine (saint Maurice) recueillis au III^e siècle par les soins de l'évêque de Sion.

Le manuscrit du moine anonyme n'existe plus; mais j'ai vu là (non sans une certaine émotion) le titre le plus ancien de l'abbaye une copie du XII^e siècle d'une charte de 515 du roi de Bourgogne Sigismond, instituant des psalmodies à saint Maurice, *norme Jurensi* (selon la règle jurassienne) ce qui prouve les relations déjà certaines des abbayes de Saint-Claude et de Saint-Maurice à cette époque reculée.

Ce titre est reproduit du reste en entier par M. Aubert dans son magnifique ouvrage intitulé : *Trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune* (p. 205).

E. CUAZ.

(A suivre).

